



## Convention Partenariat entre la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et IMT Mines Albi pour le développement économique et l'entrepreneuriat

---

### **ENTRE les sous-signés,**

L'institut Mines Télécom,  
Siren : 180 092 025  
Code APE ou NAF : 8542Z  
Statut : Établissement Public à caractère scientifique, culturel et  
professionnel (EPSCP)

Représenté par : Monsieur Lionel LUQUIN,  
Directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux,  
Campus de Jarlard - Route de Teillet, 81013 Albi cedex 09  
Siret : 180 092 025 00097

Ci-après dénommé IMT Mines Albi

### **ET**

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,  
Siège social : Hotel de Ville, 16 rue de l'hôtel de ville 81000 ALBI  
SIRET : 248 100 737 00019  
Représentée par : sa Présidente, Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Ci-après dénommée « l'Agglomération »

Il est convenu ce qui suit :

### **PREAMBULE**

Les activités de la direction du développement économique et de l'entrepreneuriat d'IMT Mines Albi sont centrées sur :

- La création d'entreprises technologiques au sein de l'incubateur technologique, créé en 1997 et qui accueille aujourd'hui 15 porteurs de projet deeptech à impact, bénéficiant d'un accompagnement professionnel, d'un accompagnement technique et

industriel incluant l'accès à des équipements de pointe tant sur les plateformes technologiques qu'au sein du Fablab, d'un accompagnement scientifique et technologique par le conseil d'un enseignant-chercheur d'IMT Mines Albi et éventuellement d'un hébergement en bureau. Cet incubateur est complémentaire des autres dispositifs présents sur l'agglomération notamment d'Albisia-InnoProd qui accueille des porteurs de projets innovants ne présentant pas de verrou technologique.

- Le développement de l'esprit d'entreprendre chez les étudiants, notamment avec le parcours étudiant entrepreneur ouvert aux étudiants de l'IMT ainsi qu'à des porteurs de projet non étudiants du territoire de l'Agglomération. Ce programme comprend plus de 100h d'ateliers de formation, un suivi par un accompagnateur et pour ceux préparant un diplôme étudiant entrepreneur, un mentor industriel, un accès à un espace de co-working et à des équipements de prototypage et de fabrication numérique.
- L'open-innovation au service des transitions, notamment grâce à la mise à disposition des étudiants et de partenaires industriels d'un espace de créativité, d'un atelier modulaire et d'un fablab dénommé « la FaBrique », qui s'inscrit en symbiose avec plusieurs établissements albigeois (le centre AFPA d'Albi, la maison d'Albi des Compagnons du Devoir, le Lycée Louis Rascol, l'Institut National Universitaire Champollion, l'INEMA) et l'ensemble de l'écosystème d'innovation de l'Albigeois.

De son côté, l'agglomération a ancré sa stratégie de développement autour de l'économie de la connaissance. Le territoire du Grand Albigeois possède, par rapport à sa taille, une concentration exceptionnelle d'établissements d'enseignement supérieur, de laboratoires de recherche et de plateformes technologiques. L'objectif est de convertir ce potentiel inégalé en activité économique, au bénéfice des entreprises existantes, et également de nouvelles entreprises qui seront positionnées sur les secteurs en devenir.

Pour cela, elle s'appuie sur des partenaires locaux, tels IMT Mines Albi, ou encore l'association Albisia- InnoProd, pour développer et promouvoir l'innovation à une échelle locale, mais aussi extraterritoriale.

Cette démarche s'accompagne d'une action forte destinée à stimuler la création de start-ups deeptech à impact et le développement de projets innovants au sein des entreprises.

## **ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

Partenariat entre la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et IMT Mines Albi pour la création de start-ups, l'entrepreneuriat et le développement économique.

Ce partenariat vise notamment à permettre aux projets issus de l'incubateur d'IMT Mines Albi de trouver un prolongement dans les structures locales (pépinière, hôtel d'entreprises), lorsque cela est compatible avec leur développement futur.

## **ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS**

IMT Mines Albi s'engage à définir et soumettre annuellement à l'Agglomération la ou les actions entrant dans le cadre de ce partenariat et pouvant prétendre au soutien financier annuel de l'agglomération à hauteur de 8 000 euros. Ces actions doivent être validées par l'Agglomération pour prétendre au financement.

IMT Mines s'engage également à établir et fournir un bilan des actions à l'Agglomération.

### **ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIERES**

L'Agglomération s'engage à verser la somme de 8000€ (huit mille euros), somme non assujettie à la TVA, à IMT Mines Albi pour la réalisation des actions validées.

Un premier acompte de 4 000 euros sera versé à la réception de la convention signée et le solde à la fin de l'opération.

Le versement du solde est conditionné à la mise en oeuvre du programme à l'article 4 et à la réception du bilan de la ou des opérations.

Les deux versements auront lieu par virement sur le compte bancaire de l'IMT Mines Albi.

#### **Coordonnée bancaires de l'IMT Mines Albi :**

IBAN (International Bank Account Number): FR76 1007 1420 0000 0010 0289 731

BIC (Bank Identifier Code) TRPUFRP1

Domiciliation : TPST ETIENNE

Code Banque : 10071

Code guichet : 42000

Compte n° 00001002897

Clé RIB : 31

### **ARTICLE 4 : PROGRAMME DE PARTENARIAT 2024**

IMT Mines Albi s'engage en 2024 à :

- Participer au développement de l'École Régionale du Numérique (ERN) en intégrant les étudiants au parcours EE (étudiant entrepreneur)
- Co-organiser un hackathon dédié à l'entrepreneuriat engagé et organisé par des étudiants d'IMT Mines Albi et de l'INU Champollion.
- Sensibiliser des étudiants IMT Mines Albi à l'écosystème albigeois grâce au parcours EE (présentation d'Albisia-InnoProd, GONOGOs à l'hôtel d'entreprise...)
- Co-animer le groupe de travail Entrepreneuriat avec l'Agglomération dans le cadre du schéma local (sur 2024 groupe de travail sur le profil des étudiants entrepreneurs)
- Co-animer des formations mutualisées avec Granilia, Albisia-InnoProd et IMT Mines Albi.
- Créer une filière e-learning avec V-Event, Numix et Immersive Factory et en collaboration avec la Région (Ocsetarn)
- Construire et animer une journée atelier écoconception pour 15 entrepreneurs albigeois en collaboration avec le pôle écoconception de la Région et l'Agglomération.
- Participer au comité d'agrément Albisia-InnoProd.
- Associer la C2A au comité consultatif de l'incubateur IMT Mines Albi.
- Mettre à disposition des entreprises locales des étudiants d'IMT Mines Albi dans le cadre des projets MIA (Missions Innovation) et DPI (Développement de Projets Industriels)
- Participer au salon Ingé Innov pour promouvoir l'installation de startups à Albi.

#### **➤ ARTICLE 4.1 : ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES**

4.1.1 IMT Mines Albi s'engage à :

- Fournir à l'agglomération, au titre d'organisme financeur, l'ensemble des éléments de bilan et d'évaluation des actions en lien avec ce partenariat.
- Faire apparaître le logo et le soutien de l'Agglomération sur les supports de communication des actions en lien avec ce partenariat.

#### 4.1.2 L'Agglomération s'engage à :

- Promouvoir la formation sur le territoire albigeois,
- Participer à tous les événements nécessitant la présence des organismes financeurs (jury, remise de certificats, ...)

### **ARTICLE 5 : DURÉE DE LA CONVENTION**

La convention est conclue pour une durée de 12 mois à compter de la date de signature.

### **ARTICLE 6 : RESILIATION**

En cas de force majeure, ou tout autre motif sérieux (insuffisances graves, non-respect des engagements), la présente Convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des Parties avec préavis d'un mois, par lettre recommandée avec accusé de réception. Elle deviendra alors caduque au septième jour suivant la réception de la dénonciation.

### **ARTICLE 7 : LITIGES**

En cas de difficulté, à tenter de résoudre le différend sur un terrain amiable, tout litige sera de la compétence du Tribunal administratif de Toulouse.

Fait à Albi, le 6 février 2024

La Présidente de la Communauté  
d'Agglomération de l'Albigeois

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Le Directeur d'IMT Mines Albi,

Lionel LUQUIN